



Contrat pour la location de jardin
Jardins communautaires
(à l'arrière de l'église : 46, rue Principale)

Année 2023

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Courriel : _____

Le citoyen/jardinier s'engage à entretenir le jardin # _____ qui lui est confié pour l'année 2023.

Le citoyen/jardinier s'engage à :

- Nettoyer et garder son jardin propre;
- Apporter ses propres petits outils, et les ramener chez eux à la fin de chaque séance de jardinage;
- Utiliser que des pesticides et de l'engrais naturels;
- Ne pas cultiver de pot;
- Ne pas utiliser de matériaux dégageant des substances toxiques: les tapis industriels et le bois traité sont interdits;
- Vider le jardin et remettre l'endroit propre à la fin de la saison.

La Municipalité s'engage à :

- Fournir le jardin rempli de terre et de compost au printemps;
- Fournir l'eau dans les réservoirs. Notez que l'eau n'est pas potable.

Les animaux sont interdits sur le site du jardin communautaire. Tout citoyen/jardinier qui ne respecte pas les règles énoncées ci-dessus perdra immédiatement et définitivement sa parcelle dans le jardin.

Signature du citoyen _____ Date : _____

Signature de la Municipalité : _____ Date : _____